

Une guerre microscopique dans l'élevage

Lutte biologique Acariens prédateurs des œufs et larves de mouches, mini-guêpes s'attaquant aux pupes... Plusieurs solutions de lutte biologique sont utilisées par Fabrice et Christelle Guillevin, aviculteurs à Kervignac (56).

« Nous n'avons jamais été trop embêtés par les mouches mais il y en a toujours un peu dans les élevages. Auparavant, nous utilisions juste un désinsectiseur électrique », souligne Fabrice Guillevin associé avec sa femme Christelle à Kervignac. Leurs deux sites de production en poules pondeuses bio sont situés à proximité de lotissements. « Nous ne voulons pas occasionner de gênes pour les voisins ou avoir des plaintes... ». Depuis 5 ans, pour réguler les popu-

lations de mouches, ils utilisent des solutions de lutte biologique mises au point par la société Appi et produites au Pays-Bas. « Aujourd'hui, nous n'avons quasiment plus de mouches », apprécient-ils.

Intervenir au bon stade

« Les prédateurs constituent une solution opérationnelle pour les éleveurs en agriculture biologique ou qui souhaitent se passer d'in-



De gauche à droite : Olivier Le Bars, Fabrice Guillevin et Joris Leroux.

Intervenir au bon stade.

secticides. Il faut par contre intervenir précocement et suivre un protocole », souligne Olivier Le Bars, responsable aviculture chez Synthèse élevage, fabricant de solutions alternatives biologique et conventionnelles pour l'élevage et revendeur des produits Appi. « Nous conseillons aux agriculteurs d'être vigilants sur la présence de larves et pupes dès mars ou toute l'année dans les bâtiments chauffés... », conseille Joris Leroux, technico-commercial Appi. Généralement, Fabrice Guillevin commence à réaliser les lâchers de prédateurs à partir de mai, sur les zones de reproduction des mouches, surtout aux abords des murs et sous les mangeoires et abreuvoirs. « La première fois, je répands des acariens et des mini-guêpes. Ensuite, je remets des mini-guêpes 15 jours après puis encore 15 jours après. Puis j'en répands tous les mois jusqu'en octobre - novembre », précise l'éleveur. « En cas de démarrage tardif, il est conseillé de réaliser trois lâchers de mini-guêpes toutes les deux semaines puis de revenir à un lâcher par mois », explique Joris Leroux. L'éleveur alterne entre les produits Appiwasp et MG. Le 1^{er} contient une espèce de mini-guêpes qui perforent les pupes pour y pondre leurs œufs. Se nourrissant de la mouche, les larves issues de ces œufs deviennent adultes en 17 à 22 jours, prêtes à parasiter d'autres pupes de mouches. Le produit MG combine deux autres espèces de mini-guêpes parasitoïdes. « Le cumul des trois espèces permet de maximiser leur prospection. Ces mini-guêpes ne mesurent que quelques millimètres. Elles sont inoffensives pour l'humain et les animaux et ne parasitent que les mouches, agissant sur les espèces communes en élevage. » Pour les acariens, c'est le

VENTE DIRECTE DEPUIS 6 ANS

Fabrice et Christelle Guillevin gèrent deux bâtiments de poules pondeuses (de 4 830 et 5 000 places), en bio depuis 1994. Depuis 6 ans, ils commercialisent toute leur production en vente directe, à la ferme et via des livraisons dans des magasins ou des restaurants sous la marque commerciale « Ty t'œuf bio ». Ils réalisent aussi des terrines et rillettes de volailles et construisent actuellement un magasin de vente à la ferme.

produit Terrappi qui est utilisé composé de l'espèce *Macrocheles robustulus*. « Il pourrait être combiné avec *Entomite (Stratiolaelaps scimitus)* qui est un deuxième acarien prédateur des œufs de mouches et de mouches. »

Des colis de prédateurs livrés

Le suivi du protocole est assez simple aux yeux de l'éleveur. « Je reçois les prédateurs par colis réfrigérés. Je les lâche le plus tôt possible », précise-t-il. « Ils peuvent attendre une journée dans leur conditionnement mais doivent être stockés à l'ombre », informe Joris Leroux.

Fabrice et Christelle Guillevin utilisent une autre solution contre les poux rouges parfois présents dans l'élevage. Deux espèces d'acariens prédateurs sont placés dans les nids et à proximité. « L'un (*Androlis*) s'attaque plutôt au stade jeune des poux. Il est plus mobile que le 2^e (*Taurus*) qui est un bon défenseur de son territoire contre les poux adultes. » Deux applications minimum à 1 mois d'intervalle sont à prévoir. Agnès Cussonneau



L'acarien *Macrocheles robustulus* s'attaque aux œufs de mouches.

La mini-guêpe (produit Appiwasp) pond dans une puppe de mouche.



SOLUTIONS EN MILIEU HUMIDE

D'autres solutions de lutte biologique sont proposées par Appi. L'Ophyra est une mouche prédatrice dont la larve carnivore consomme les larves de mouches en milieu humide (lisier, fientes humides...). Non invasive, elle reste à hauteur du lisier. Quand les mouches sont adultes, des pièges extérieurs peuvent être utilisés, n'attirant pas les autres

insectes. « Ce sont des seaux qui contiennent des levures où l'on ajoute de l'eau. Ils doivent être placés à 1,5 m de hauteur à des endroits où les mouches volent et exposés au soleil. Il faut une température minimale de 20°C pour que le mélange dégage une odeur attractive donc l'utilisation se fait plutôt entre mai et octobre. »